



Sport scolaire facultatif 2026-2027

Nous avons cette année un programme très riche qui, je l'espère, trouvera intérêt auprès de vos enfants. Le corps en mouvement étant un élément essentiel pour une bonne santé, je ne peux qu'encourager chacun à s'inscrire à une ou plusieurs activités. Le sport scolaire facultatif permet de pratiquer de nouvelles disciplines et de perfectionner ses connaissances sportives. Le SSF est gratuit et est dispensé en dehors du temps scolaire pendant la durée d'un semestre. Un minimum de 12 participants est toutefois requis (sauf cours particuliers). Chaque participant recevra une confirmation de l'ouverture du cours. L'inscription n'est donc pas une garantie de participation.

Vous serez tenus de justifier toutes absences en avertissant directement le responsable (et non le secrétariat, sauf pour des raisons impératives).

Les enfants peuvent s'inscrire aux cours du Fey et de l'Ochette ou de Lucens indépendamment de leur lieu de scolarisation (sauf si précisé). Merci de noter que le **déplacement des élèves se fait sous la responsabilité des parents**. Si l'enfant va à pied, prière de prévoir 15-20 minutes de déplacement entre le collège du Fey et de l'Ochette. Pour les cours de midi, il aura donc très peu de temps pour manger. **Pour les enfants fréquentant une UAPE**, nous vous prions de vous renseigner auprès du directeur ou de la directrice de la structure pour savoir si le cours est compatible, notamment pendant la pause de midi.

Meilleures salutations sportives.

C. Amaudruz

INSCRIPTION : délai avant le lundi 24 août

L'ouverture des inscriptions se fera à **partir du mardi 18 août**. L'inscription se fait via le code QR. Vous trouverez aussi le programme complet sur le site de l'école epmle.ch (onglet vie scolaire, circulaire aux parents) ou esmle.ch ou sur le site de l'AISMLE (aismle.ch). Les confirmations vous parviendront d'ici au 29 août par mail.



En cas de problème, merci de contacter le maître de classe de votre enfant